Solidaires Finances Publiques
SYNDICAT NATIONAL

« L'IMPACT DE L'IA SUR TES MISSIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL À LA DGFIP »

Paris décembre 2024

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Page: 2

INTRODUCTION

Page 3

I : L'IA À LA DGFIP : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Page 6

II : EXERCER SES MISSIONS SOUS IA, QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES AGENTS ET LES AGENTES DE LA DGFIP ?

Page 11

III : LES CONSÉQUENCES DE L'IA SUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

informatique :
transverse : 9.8%
cadastre : 12.9%
trôle fiscal : 54.3%

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Solidaires Finances Publiques défend les missions de service public et les conditions de travail des agents et des agentes de la DGFiP.

L'arrivée de l'Intelligence Artificielle (IA) impacte nos métiers, modifie l'exercice de nos missions et le service rendu aux usagers et usagères, avec des conséquences sur nos conditions de travail.

Aujourd'hui, partout à la DGFiP, il est question d'IA. Pas une mission ne semble épargnée, il suffit de lire le Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM) pour s'en persuader :

- le CFVR (Ciblage de la Fraude et Valorisation des Requêtes) dans le contrôle fiscal pour détecter les fraudes,
- le TAAP (Traitement Automatisé d'Analyse Prédictive de la Dépense) pour contrôler les dépenses en gestion publique,
- le Foncier innovant au cadastre pour localiser les piscines ou bâtiments non déclarés,
- les Chatbots pour répondre aux questions des contribuables sur impots.gouv.fr...

Mais aussi bien d'autres projets en gestation comme celui de la Transformation Numérique du Métier Juridique (TNMJ), qui ambitionne de transformer le métier juridique avec de l'IA en créant notamment l'ouverture d'une base publique de rescrits, le projet SICARDI en RH (système d'information pour les compétences et la reconnaissance des carrières individuelles) pour le recrutement d'agents sur profil...

Afin de mieux mesurer l'influence de ces évolutions technologiques, notre organisation syndicale a envoyé un questionnaire à l'ensemble des agent·es de la DGFiP. Les réponses, nombreuses, sont analysées dans ce dossier qui reprend également le revendicatif de notre organisation syndicale sur le sujet.

Alors que le travail est durablement modifié par le développement de ces nouvelles technologies, la prise en charge des risques et le suivi des évolutions induites par l'IA sont des enjeux majeurs pour notre organisation syndicale, un virage à prendre si nous voulons rester connecté·es aux réalités du travail.

Aussi, depuis plusieurs années, nous étudions ces questions. Face au manque de transparence de notre direction, nous avons dû renouveler nos modes d'actions pour obtenir des informations, nouer de nouveaux partenariats avec des journalistes, des chercheurs et chercheuses en sciences sociales, et surtout continuer à faire ce que nous savons faire le mieux : rester en lien permanent avec les agentes et les agents dans les services pour comprendre ce que ces nouvelles technologies font au travail, comment elles impactent la DGFiP, nos métiers et celles et ceux qui les exercent.

En préambule, il convient de préciser ce qu'est l'IA. Le Larousse la définit comme « ***l'ensemble des théories et des techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine*** ».

Pour le Parlement européen[1], l'IA désigne la possibilité pour une machine de reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité.

Mais, si l'on veut simplifier : l'intelligence artificielle est un domaine scientifique associant mathématiques, statistiques et informatique. Son but est de créer des systèmes automatisés imitant certaines capacités intellectuelles et humaines sur des tâches spécifiques.

Dans cette enquête, nous avions délibérément choisi de ne pas donner une définition précise de l'IA pour éviter d'influer ou de réfréner les expressions des agent·es. Comme nous venons de le voir, une définition universelle de l'IA ne faisant toujours pas consensus même parmi les experts et les expertes, il nous a semblé intéressant de laisser le soin à chacun·e de répondre en fonction de l'idée de ce qu'est l'IA dans son travail.

1) *https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20200827STO85804/intelligence-artificielle-definition-et-utilisation*

4 199 agents et agentes ont entièrement complété le questionnaire. Bien que la DGFiP soit pionnière en matière d'IA, son utilisation dans notre administration demeure marginale : 20,6 % des sondés déclarent l'utiliser au quotidien dans leurs missions.

Nos analyses porteront donc sur un panel de 865 agent·es qui travaillent majoritairement dans des services de contrôles fiscaux, puis dans une moindre mesure au Cadastre, dans des services de gestion fiscale et utilisent donc assez logiquement, principalement les listes data-mining, le Foncier innovant et E-contact+ dans leurs missions.

La première partie du dossier permettra de voir que les frontières de l'IA sont encore floues aujourd'hui. La mise en place des outils de data-science dans les services de la DGFiP n'aide pas à rendre nets les contours de ces nouvelles technologies.

Dans un second temps, nous mesurerons concrètement l'impact de l'IA sur nos missions de service public et sur les conditions de travail des agents et des agentes de la DGFiP.

Enfin, nous présenterons les positions de notre organisation syndicale face à ces évolutions majeures de nos missions.

I : L'IA À LA DGFIP : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Qui utilise de l'IA ? Quelles missions ? Quels services ?

UTILISES-TU DES OUTILS D'IA DANS TES MISSIONS?

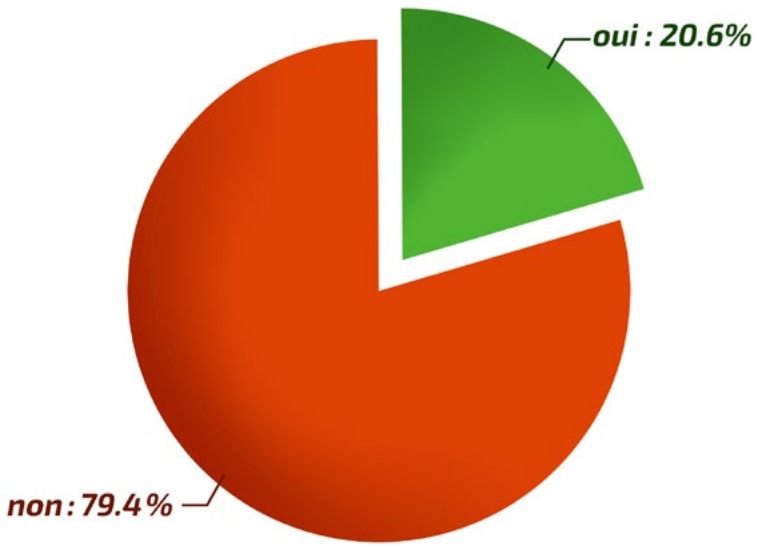

La proportion du nombre de répondants et répondantes n'est pas représentative de la répartition des effectifs dans les services de la DGFiP. En effet, ce sont logiquement les personnels des services impactés historiquement par l'IA qui sont le plus représentés dans ce sondage.

Sur ce panel, :

- 54 % des sondés travaillent dans le contrôle fiscal
- 13 % dans le Cadastre
- 9,25 % au sein de la Gestion Publique

QUELLES MISSIONS EXERCENT LES AGENTS QUI UTILISENT DE L'IA AU QUOTIDIEN?

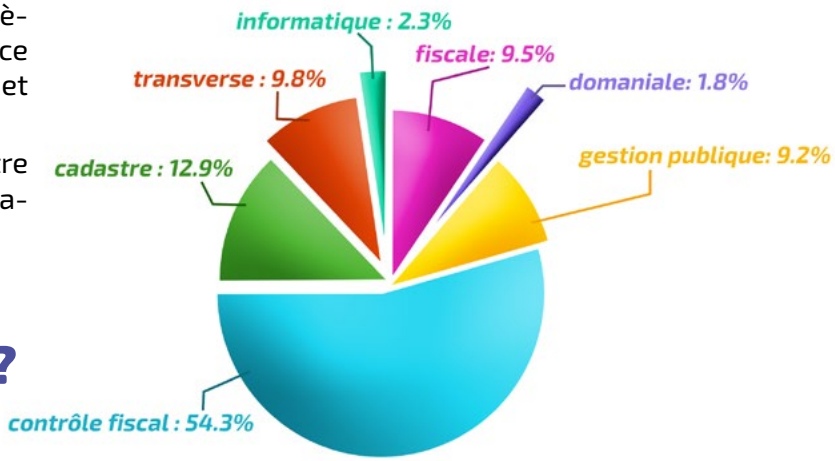

Les principaux outils d'IA à la DGFiP

- **des IA historiques**

Sans surprise, ce sont les projets les plus anciens et emblématiques qui se trouvent dans le top 5 des plus utilisés par les agents et agentes de la DGFiP, avec une large prépondérance de la mission de Contrôle fiscal.

Parmi les personnes ayant répondu au sondage, il est donc logique de retrouver 60 % des agents et agentes travaillant dans le contrôle fiscal. En effet, c'est cette mission qui a connu l'arrivée de l'IA en premier, en tout cas au sens où la DGFiP l'avait promue dans sa communication. Les premières expérimentations de listes de data-mining datent de 2014, puis les techniques d'apprentissages automatiques ont été utilisées pour tenter d'améliorer les résultats de détection de la fraude. En deuxième position, dans une moindre mesure,

on retrouve le Foncier Innovant. 15,9 % des répondants et répondantes sont des géomètres du Cadastre déclarant l'utiliser dans leurs missions. Et pourtant, en termes d'effectifs, les géomètres ne représentent que 0,97 % des personnels de la DGFiP.

Le déploiement du TAAP, initié en 2018 dans la Gestion publique d'État, se poursuit.

Le pourcentage d'utilisation des outils d'IA dans les missions est ainsi directement lié à l'ancienneté des projets.

DANS TES MISSIONS, QUELS OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE UTILISES-TU?

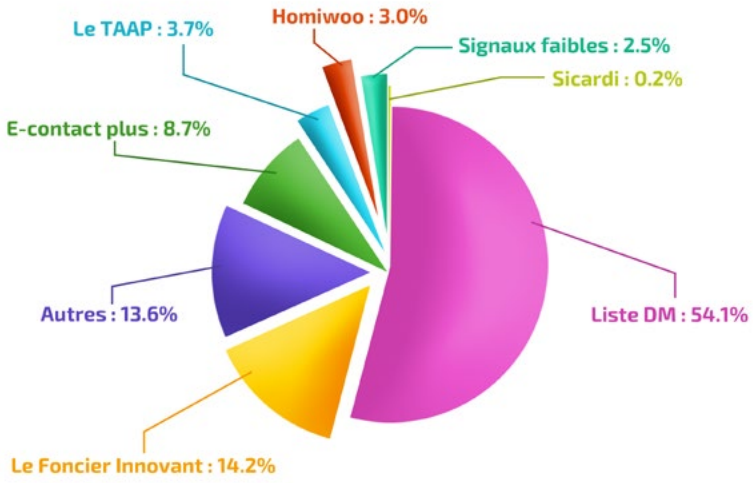

- **des IA transverses**

Presque 10 % des sondé·es déclarent utiliser de l'IA à travers E-contact, la messagerie sécurisée pour les échanges entre l'administration et les usagers. Elle propose aux agent·es des réponses-types générées par l'IA pour répondre aux sollicitations des usagers. Cela concerne de nombreux services de la gestion fiscale comme les centres de contact, mais aussi les SIP et SIE.

- **les « autres » IA**

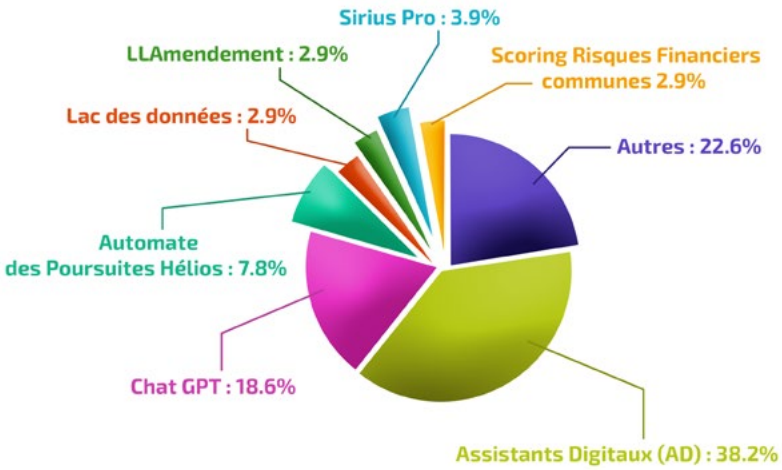

- **les IA internes à la DGFiP**

Lorsqu'il s'agit de citer des outils « autres », les réponses sont parfois surprenantes et montrent que le niveau d'appréhension des IA par les personnels est très hétérogène.

L'exemple le plus caractéristique concerne les Assistants Digitaux (AD) qui est la réponse la plus populaire fournie pour citer les autres outils d'IA utilisés dans leurs missions.

Pourtant, pour les experts, l'AD ne relève pas vraiment des techniques de data-science même si la finalité est assez proche, à savoir l'automatisation du traitement de certaines tâches simples sans intervention humaine. Dans certaines situations, l'agent doit ouvrir et consulter plusieurs applications métiers pour recouper et traiter des informations sur ses dossiers, ce qui peut être fastidieux et chronophage. L'AD automatise cette tâche en effectuant les actions à la place de l'agent (clics de souris, frappes claviers simulés) et recoupe les données, réduisant ainsi le besoin d'aller chercher manuellement les informations dans différentes applications. Par exemple, l'AD est utilisé pour l'imputation des « Relevés Banque de France » dans un SIP, la relance des successions etc. L'appréciation de ces dispositifs est plutôt disparate, tantôt jugés comme inefficaces ***« L'assistant digital succession est un échec : je ne l'utilise plus »***, tantôt loués pour leurs gains de temps.

Les AD sont surtout des « rustines » pour palier la dette technique des applicatifs de la DGFiP. Faute de moyens, les agent·es sont obligé·es de jongler entre divers logiciels métiers pour recouper les informations dispersées dans plusieurs bases de données et qui sont nécessaires pour le traitement des dossiers.

Solidaires Finances Publiques exige que les moyens soient à la hauteur des enjeux. Une informatique efficace au service de la DGFiP nécessite un réel développement des moyens humains et techniques.

Ces AD déployés depuis 2019 à la DGFiP sont donc assimilés logiquement par une partie des utilisateurs et utilisatrices à des Systèmes d'Intelligence Artificielle, puisque la finalité est la même : l'automatisation de tâches répétitives, de croisement de données à partir de longues listes.

De la même façon et dans une moindre mesure, « l'automate des poursuites » de l'application Helios est cité 8 fois dans les autres outils d'IA.

Le point commun de tous ces outils est donc l'automatisation des tâches informatiques.

Enfin notons un projet cité à plusieurs reprises

dans les autres outils d'IA : le modèle prédictif en Gestion Publique Locale qui permettrait de prédire les difficultés financières des collectivités territoriales.

- **des IA privées au service du public ?**

On note une certaine porosité entre utilisation professionnelle et personnelle des systèmes d'IA. L'utilisation d'outils d'IA appartenant à des sociétés privées, telles qu'OpenAI et son produit chatGPT, est une réalité. La DGFiP n'échappe pas au « phénomène » chatGPT. Il fait partie des réponses les plus courantes (27%) lorsqu'il s'agit de citer des outils d'IA non DGFiP utilisés au quotidien en contexte professionnel.

Cette tendance n'est pas sans déroger aux pratiques observées dans d'autres administrations ou secteurs privés. Notons que, sous le terme de chatGPT, très connu du grand public nous englobons tout ce qui est IA générative. Dans le sondage, il ressort que les agent·es l'emploient le plus souvent comme un « super » moteur de recherche amélioré, pour trouver de l'info fiscale rapidement par exemple : « ***ChatGPT sur mon téléphone, ça arrive, car il m'aide à trouver les articles selon un cas précis ».***

« ***Bing GPT, je recoupe et vérifie les réponses mais c'est parfois bien plus efficace que 10mn de recherche qwant, google ou modr »*** avec parfois la conscience des limites de ce système réputé pour « halluciner » et fournir des réponses biaisées voire fausses. ***« Il m'aiguille tout de suite vers une solution plus ou moins juste, qu'il faut ensuite aller vérifier avec mes propres compétences ».***

Enfin la question de la fiabilité de ces outils, réputés pour « halluciner » en inventant des réponses crédibles aux questions des utilisateurs et utilisatrices, interroge sur les impacts qu'ils pourraient avoir sur la qualité de service auprès des usagers et la tentation pour des agentes et agents inexpérimentés et peu formés aux outils de data-science, de faire naturellement confiance à la réponse automatiquement fournie par la machine et de ne pouvoir remettre en question la pertinence du résultat de l'algorithme.

Définir l'IA : pas si évident que ça

La définition de l'IA est mouvante selon les contextes professionnels, la mission exercée et la perception individuelle que s'en font les agents et les agentes. On constate des difficultés d'identification des projets d'IA, parfois associés de manière plus globale par les agentes et agents aux processus d'automatisation informatique. Le concept d'IA est parfois encore flou pour les personnels. Nous voyons plusieurs raisons pour expliquer ces constats :

- **la communication officielle de la DGFiP** qui survend ces solutions à base de novlangue « digital, innovant , disruptif » ;

- **la surmédiatisation du mot « intelligence artificielle » et son buzz continu**, sur lesquels surfe et communique la DGFiP, ont sans doute concouru à entretenir la confusion ;

- **la communication à outrance de la DGFiP sur sa stratégie numérique** d'utilisation des outils de data-science dans toutes les sphères métiers comme dans le dernier contrat d'objectifs et de moyens, avec la tendance à croire que tout nouveau projet informatique « innovant » embarque systématiquement de l'IA ;

- **l'IA n'est pas synonyme de nouvelle application.** Au contraire, elle n'est bien souvent qu'une simple fonctionnalité ajoutée et intégrée à une application métier existante. Si l'on prend les exemples du TAAP, du Foncier innovant, ou encore de E-contact : il n'y a pas de changement radical au niveau ergonomie. Le logiciel « traditionnel » comme la messagerie sécurisée E-contact+ peut embarquer certaines fonctionnalités d'IA qui ont été développées et intégrées a posteriori, comme la proposition de réponses automatiques aux questions des usagers. Des fonctionnalités IA sont ajoutées à des applications. Concrètement elles prennent la forme d'un nouveau menu qui vient s'intégrer dans l'application habituelle.

Cette opacité autour des projets d'IA est renforcée par l'absence d'informations et de formation en amont. 55 % des sondé·es répondent qu'ils n'ont pas reçu d'information en amont de l'arrivée de l'utilisation de l'IA sur leur mission.

Parfois, l'information parvient aux agents et agentes par des canaux peu conventionnels lorsqu'il s'agit de leur outil interne de travail : ***« C'est la presse qui m'a averti en premier »***, nous explique cet agent, en référence à la généralisation du projet Foncier Innovant. En effet, les agent·es et les organisations syndicales l'ont appris par communiqués de presse. L'absence d'information, de bilan sur les expérimentations ressortent des témoignages : ***« Absence de transparence et dialogue unique entre la DDFiP et le chef de service ».***

Un déficit de formation des agents et agentes

AS-TU REÇU UNE FORMATION À L'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR TA MISSION?

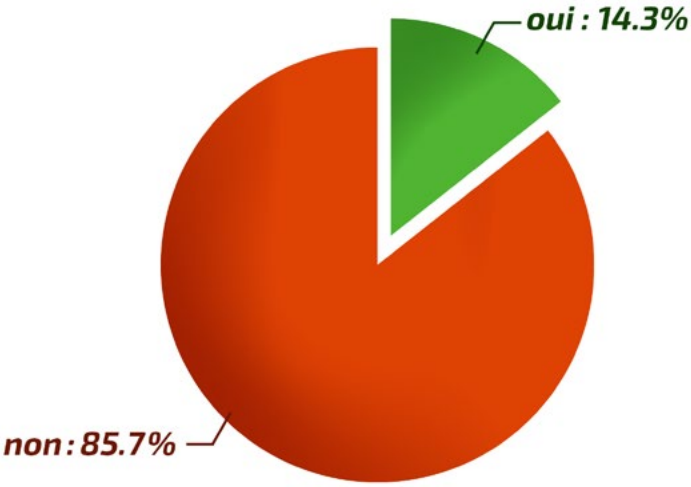

Environ 86 % des agent·es utilisant de l'IA dans leurs missions déclarent ne pas avoir reçu de formation, ce qui paraît surréaliste lorsqu'on sait que la réussite et l'appréhension d'un nouvel outil informatique passent par une formation adaptée. Cela participe à renforcer l'absence de transparence sur ces projets.

Il est pourtant du devoir de l'administration de former ses agent·es lorsqu'une nouvelle technologie est introduite dans ses missions (Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique).

Et si jamais vous avez la chance de faire partie des 14 % de formés , ne soyez pas trop exigeants sur l'exhaustivité et la qualité des formations dispensées : ce sont majoritairement des formations « low cost », comprendre à peu de frais, sans formatrice ou formateur humain, principalement délivrées sous le format d'e-formation. Pour les formations en présentiel, l'enquête révèle qu'elles se tiennent le plus souvent sur de courts délais n'excédant pas 1 ou 2 jours. La formation peut aussi se résumer à la simple organisation d'une réunion de service ou à la remise de documents dans les services.

Malgré un manque d'information et de formation sur ces nouveaux outils, la DGFiP avance à marche forcée, faisant de l'IA un levier d'action de la transformation numérique. Les projets se multiplient, les nouveaux outils sont mis en place avec des conséquences importantes sur les missions et les conditions de travail des agents et des agentes des Finances publiques.

II : EXERCER SES MISSIONS SOUS IA, QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES AGENTS ET LES AGENTES DE LA DGFIP ?

« L'IA prend le pas sur nos sources de programmation. Elle devient la priorité et empêche la prise d'initiative, l'imagination des programmeurs. Elle mécanise et stéréotype le travail. »

À la question « ***Qu'est-ce que l'IA a changé dans l'exercice de ta mission ?*** », **la diminution de l'intérêt du travail** est majoritairement pointée.

Dans les métiers du contrôle fiscal, la mission est rendue monotone, répétitive, routinière avec un ***« Travail rébarbatif, ennuyeux, et sans intérêts. »*** ***« Le travail devient rébarbatif, il est difficile de trouver la motivation quand les tâches ne sont pas assez variées et surtout sont très peu productives ».***

47,28 % des enquêté·es se considèrent **moins autonomes** lorsqu'ils utilisent l'intelligence artificielle dans leur mission.

Concernant ton autonomie au travail, l'utilisation de l'IA te rend	
moins autonome	47,28 %
n'a pas d'impact sur ton autonomie	44,40 %
plus autonome	8,32 %

Cette perte d'autonomie est unanimement déplorée.

Si les listes data-mining n'ont pas remplacé la programmation d'initiative qui est toujours permise, le nombre de liste DM à explorer, l'obligation de les traiter prioritairement dans de nombreux services, entraînent la fin de la programmation d'initiative. Le critère des 50 % de programmation par IA est jugé particulièrement contraignant pour les services : ***« l'objectif de 50 % de dossiers devant émaner du traitement de ces listes empêche de se dégager du temps pour tout travail d'initiative ».*** Les collègues ont le sentiment de devoir travailler pour des statistiques, sans résultats qualitatifs : ***« L'IA contraint à vérifier des points de contrôle dont on sait à l'avance qu'ils ne seront***

pas pertinents* ».** Les agents et agentes regrettent la ***« moindre marge de manœuvre pour la programmation », un ***« travail plus cadré, plus normé »***, ***« moins de liberté »*** et la ***« perte de maîtrise des axes de programmation ».*** En effet, la fin progressive de la programmation d'initiative amoindrit la part de programmation locale.

Côté Gestion publique, la difficulté à comprendre pourquoi on contrôle certaines opérations plutôt que d'autres est dénoncée. Des opérations insignifiantes, qui n'étaient jamais contrôlées auparavant, le sont à présent, alors que d'autres sont validées en masse quand elles étaient scrupuleusement regardées avant l'IA.

Ainsi, les discours de l'administration concernant l'autonomisation des personnels grâce à l'utilisation de l'IA tombent. L'idée fantasmée qu'elle serait d'une aide incontestable et permettrait notamment aux personnels de se concentrer sur des tâches imaginées comme plus valorisantes par l'administration est perçue comme un leurre.

A rebours de tous ces discours technophiles, dans plusieurs secteurs, on constate une **automatisation de certaines tâches** : les enquêté·es évoquent une industrialisation, une taylorisation des tâches (du taylorisme fiscal est évoqué), une mécanisation et une « stéréotypation » (sic) du travail.

Pour certains et certaines agent·es, cette rationalisation des tâches a aussi pour conséquence une **dépendance à l'outil informatique.**

Sur une échelle de 1 à 5 peux-tu évaluer ta dépendance à l'utilisation de l'IA dans l'exercice de tes missions [de 1 : pas de dépendance à 5 : très grande dépendance]		
Propositions	Pourcentage	Tendance
1	23,50 %	pas ou peu de dépendance 47 %
2	23,50 %	
3	26,90 %	dépendance moyenne 26,90 %
4	17,90 %	grande ou très grande dépendance 26,10 %
5	8,20 %	

Dans plusieurs sphères métiers, comme le Cadastre, les personnels craignent que ces outils finissent par « déresponsabiliser » les agents et les agentes qui n'opéreront plus que de manière automatique, couverts par les préconisations de la machine : ***« La méthode utilisée nous rend dépendants de l'IA, mais aussi des orthophotos de l'Institut national de l'information géographique et forestière IGN (il n'y a pas de vol tous les ans). Là où un géomètre avait la connaissance du terrain par le biais de ses tournées de mise à jour, il n'a aujourd'hui aucune information ».***

Cette robotisation du travail entraîne **une diminution des connaissances et de la technicité** des collègues. Ainsi, pour 30,98 % des agent·es ayant répondu à notre questionnaire, l'utilisation de l'IA abaisse les savoirs et expertises professionnels :

Concernant tes savoirs et ton expertise professionnelle, l'utilisation de l'IA:	
Réponse	Pourcentage
Te permet d'avoir plus de savoirs et d'expertise professionnelle	15,38%
N'a pas d'impact sur tes savoirs et ton expertise professionnelle	53,64%
Diminue tes savoirs et ton expertise professionnelle	30,98%

Dans les services de programmation de contrôle fiscal : ***« cela diminue notre connaissance du tissu fiscal, baisse notre technicité et nous empêche d'avoir du temps pour détecter de nouveaux types de fraude »***, ***« Le métier est vidé de sa substance avec une technicité totalement dévalorisée »*** avec des ***« procédures répétitives et inintéressantes ne nécessitant aucune connaissance particulière ».*** On relève les mêmes remarques chez les agents et agentes du Cadastre : ***« Avant on essayait de remplir au mieux la mission en fonction des moyens que l'on nous donnait… Aujourd'hui, on regarde l'IA «pulvériser» la mission… et on écope l'océan d'absurdités à la petite cuillère… Par exemple, l'IA pense qu'un ballot de paille entouré d'une bâche bleue est une piscine… On lui indique que non… ».***

« SENTIMENT DE PERTE DE SAVOIR ET D'EXPERTISE : LE BLUES DES CADRES B »

- L'impact de l'IA en termes de diminution des savoirs et expertises est surtout visible chez les cadres B.

- Si les cadres B représentent 35,61 % des répondants et répondantes, ils représentent 42,54 % des personnes ayant déclaré que l'utilisation de l'IA diminue les savoirs et l'expertise professionnelle.
- Les plus impactés par l'utilisation de l'IA sont les cadres B. Leurs missions exigent aujourd'hui, dans de nombreux services un savoir-faire et une expertise approfondies. Dès lors, on peut se poser la question d'une DGFiP de plus en plus duale avec d'un côté des « managers » qui encadrent et de l'autre des exécutants, une DGFiP moins humaine, où le savoir et l'expertise ont été remplacés par les statistiques et l'exécution de tâches formelles. Mais est-ce vraiment la meilleure façon de rendre un service public de qualité ?

C'est une **perte de sens des missions** qui est dénoncée, un appauvrissement des métiers, moins de place pour la « créativité », une tendance à enfermer dans un carcan, et une vision artificielle qui ne correspond pas aux missions de terrain. Les agents et agentes y voient aussi un déni de considération pour leurs compétences et savoir-faire. Ils et elles sont 90,5 % à estimer que l'utilisation de l'IA ne donne pas plus de sens au travail.

L'utilisation de l'IA donne plus de sens à ton travail ?	
Réponse	Pourcentage
Oui	9,48 %
Non	90,52 %

Pour de nombreuses et nombreux répondants, **la quantité est privilégiée au détriment de la qualité.**

Dans le contrôle fiscal, par exemple, cela se traduit par des fiches de programmation avec ***« l'obligation de traitement de certaines listes au détriment de dossiers plus porteurs »***, les listes sont imposées ***« au détriment d'un vrai travail de recherche »***. Par ailleurs, avec l'IA, la sélection des dossiers est basée uniquement sur les données déclarées, alors qu'une ***« partie de la fraude n'est détectée que grâce à des renseignements de terrain (police, gendarmerie, inspection du travail, Urssaf, tournées...) »***, de même l'IA ne trouve pas la fraude intentionnelle liée à des fausses factures, montages juridiques.. Selon les répondants et répondantes à l'enquête, les listes DM ne sont généralement pas pertinentes, pas intéressantes. Ces considérations sont d'autant plus étonnantes que le requêtage au niveau local fonctionnait très bien.
Les agents et les agentes craignent de perdre tout intérêt et toute motivation : ***« On fait de la quantité au détriment de la qualité. On rectifie au plus simple donc on ne monte plus en charge. Le corollaire est que le travail perd peu à peu de son intérêt et conséquemment on se démotive ».***
Par ailleurs, pour 85,43 % des enquêté·es, l'utilisation de l'IA ne permet pas de **se consacrer à d'autres tâches plus intéressantes.**

L'utilisation de l'IA sur certaines tâches te permet-elle de te consacrer à d'autres tâches plus intéressantes ?	
Réponse	Pourcentage
Oui	14,57 %
Non	85,43 %

Pourtant, c'est l'un des arguments massue de l'administration pour imposer aux personnels les outils d'IA qui permettraient de laisser les agents et les agentes se consacrer aux tâches les plus techniques, les plus importantes, les plus complexes, en un mot les plus intéressantes.
Autre problématique soulevée à l'occasion de l'enquête : **l'efficacité.** Souvent vantée quand il s'agit de faire la promotion des outils de data-science, là encore les résultats de notre enquête sont éloquents : pour plus de la moitié des agents et agentes ayant répondu, l'utilisation de **l'IA génère des erreurs, voire beaucoup d'erreurs**, dans l'exercice de leurs missions.

Dans l'exercice de ta mission, l'utilisation de l'IA :		
Réponse	%	Cumulé
Permet d'éviter beaucoup d'erreurs que tu pouvais faire avant et d'être beaucoup plus précis	3,82%	15,38%
Permet d'éviter certaines erreurs que tu pouvais faire avant et d'être plus précis	11,56%	
N'a pas d'impact sur les erreurs que tu peux faire	33,29%	33,29%
Génère des erreurs	35,26%	51,33%
Génère beaucoup d'erreurs	16,07%	

De très nombreux collègues viennent remettre en cause la pertinence et l'efficacité des outils de data-science :

• **Dans les missions de contrôle fiscal** avec les listes data-mining, l'IA est vue comme un outil chronophage qui fait perdre plus de temps qu'il ne permet de rentrées fiscales : ***« Pour les agents expérimentés, les listes sont chronophages et ne permettent pas de chercher la «vraie» fraude (entreprises éphémères, non déclarées, défaillantes…) ».*** Les erreurs sont jugées beaucoup trop fréquentes et redondantes, pour reprendre les mots d'un ou d'une agente : ***« Les listes de data-maning sont truffées d'erreurs. Nos remarques ne sont pas prises en compte par SJCF1 donc nous allons droit dans le mur »***, les requêtages sont jugés approximatifs et beaucoup de listes DM n'apportent rien de plus qu'une requête BNDP, ou autre, réalisée par l'agent lui-même. Des erreurs dues à un manque de précision des outils d'IA ou à un élément peu ou pas pris en compte lors de la critérisation rendent l'utilisation des listes absconses : ***« Le traitement des listes issues des recoupements des plateformes collaboratives est générateur d'erreur (recoupements pas toujours fiables ; doute sur le caractère HT ou TTC des recoupements ; avec ou sans la marge de la plateforme ?) ».***

• **Au Cadastre**, les géomètres dénoncent toutes et tous des imprécisions dans la reconnaissance automatique des bâtiments et piscines ainsi que dans le report automatique du plan cadastral : « ***Trop d'imprécisions dans le foncier innovant » « erreur sur le numéro de la parcelle - demande de déclaration à un contribuable qui n'a vraiment pas de piscine mauvaise analyse - pas une piscine mais une bâche sur des ballots de foin » « Quand l'IA détecte une piscine sur une photo aérienne qui n'est qu'un tas de ballots de foin emballés dans un plastique bleu (parfaitement reconnaissable sur la photo aérienne) ou plusieurs fois la même piscine, je crois qu'on a tout dit !! ».***

• **Dans les Domaines,** l'application Homiwoo devait permettre la simplification des évaluations, mais son utilisation se révèle compliquée. Elle n'est applicable qu'en milieu très urbain et ne prend pas en charge un certain nombre de types de locaux, voire elle envoie des informations totalement fausses sur la simple proximité des services ou transports, par exemple. Les évaluateurs domaniaux dénoncent aussi un oubli par l'IA de nombreux critères pour aboutir à une estimation : ***« Un bien que je devais évaluer a été estimé sur la valeur de sa mise en vente par le bais d'une agence. Un autre dossier a été traité sans affiner de nombreux paramètres (terrain en pente, construction de plusieurs époques, m² habitables), les termes utilisés étaient largement inférieurs en m² habitables et n'avait pas de terrain en pente et de sous-sol semi enterré. Dans ces conditions l'estimation semble très peu fiable »***. C'est conjointement le manque de fiabilité des données cumulé à un nombre de critères très insuffisants qui semble aboutir à des résultats erronés ou du moins, très approximatifs.

• Les collègues travaillant au **service des entreprises en difficultés** avec l'utilisation de signaux faibles remontent également les mêmes difficultés. La non prise en compte de particularités locales piège les algorithmes et pourrait conduire à des erreurs sans la vigilance des personnels : ***« Les sociétés détectées devraient être celles qui rencontrent des difficultés. Or l'IA me donne des sociétés qui vont bien mais qui ont connu un changement. Par exemple, une société saisonnière sort sur la liste parce qu'elle a arrêté son activité : c'est normal elle est saisonnière mais du coup tu te poses des questions et si tu ne connais pas le tissu local tu peux commencer des investigations pour rien ».***

• **En Gestion publique,** « ***la validation de masse complique la tâche de recherches quand il y a des erreurs car OUI la validation automatique fait des erreurs!! »***, les agents et les agentes ne se sentent bon qu'à cliquer et réparer ***« les merdes générées par l'automatisation ».***

Quelques tentatives d'explication à la multiplication de ces erreurs sont envisagées par les personnels. Le manque de moyens, des données initialement erronées ou des applicatifs programmés par des personnes non spécialistes de la matière sont des pistes envisagées. Là encore quelques remontées plus nuancées ou même positives se font jour mais elles sont très minoritaires au sein des commentaires littéraux laissés par les personnels dans ce questionnaire.

Bien souvent, à cause des erreurs qu'elle génère, **l'IA entraîne une charge de travail supplémentaire** qui se matérialise par de nouvelles opérations chronophages, liées principalement aux rectifications à mener. Les enquêté·es rapportent de nouvelles sources de stress en lien avec cette surcharge de travail dénué d'intérêt, comme nous le verrons de manière plus détaillée dans la partie suivante. L'IA, c'est « ***En théorie plus rapide, mais il faut tout vérifier »*** et des formes de dépendances à l'informatique sont aussi relevées :

« ***Avant la machine me facilitait mon travail elle était à mon «service», maintenant je dois traiter ce que l'IA ne fait pas correctement c'est moi qui deviens maintenant suppléant de la machine ».***

Dans le contrôle fiscal, l'arrivée des listes DM a changé la philosophie générale de la mission : elle est perçue comme une refonte complète des sources de programmation. Cette enquêtée écrit que « ***Le passage d'une démarche active (i.e. la recherche intelligente d'une anomalie ou fraude fiscale) à une démarche totalement passive où l'on attend une liste à traiter. Nous sommes pareils aux animaux des méga-fermes dont le seul but est d'attendre la livraison automatique de nourriture... Cela rend débile ».*** Au niveau du fonctionnement, il faut faire face à un nouveau cadencement avec, dans certains services, une liste de dossiers à voir en priorité qui sort tous les 15 jours. Au-delà du constat de la génération des erreurs, nombre de répondants et répondantes ont insisté sur la nécessité pour les agentes et agents de procéder à un travail de vérification ou de retraitement des données proposées par les outils algorithmiques de la DGFiP : ***« tous les calculs générés par l'IA doivent être vérifiés, certains étant fantaisistes »***. Là encore, ce sont bien l'ensemble des missions de la DGFiP qui sont impactées par cette nécessité de retraitement des éléments fournis par l'IA.

« CHARGE DE TRAVAIL ET IA : UN IMPACT PLUS FORT SELON L'ÂGE ET LA CATÉGORIE ? »

- Le croisement des réponses permet de constater que l'utilisation des outils d'IA diminue la charge de travail des agents et agentes plus jeunes et augmente celle des plus âgés.

- En effet, les personnes âgées entre 51 et 67 ans représentent 51,79 % des répondants et répondantes, mais pour 58,2 % de cette tranche d'âge, l'utilisation de l'IA a augmenté la charge de travail.

- À l'inverse, 9,46 % des personnes ayant déclaré que l'utilisation de l'IA a diminué leur charge de travail ont entre 18 et 30 ans. 8,33 % des personnes ayant déclaré que l'utilisation de l'IA a significativement diminué leur charge de travail ont entre 18 et 30 ans, alors que la tranche d'âge des 18-30 ans ne représente que 3,47 % des répondants et répondantes.

- Sur les catégories, la charge de travail augmente pour la catégorie B, mais diminue pour les catégories A et A+.

Aussi, beaucoup d'enquêté·es moquent la posture de l'administration : pour elles et eux **l'IA à la DGFiP n'a rien d'exceptionnel.** Les listes data-mining ne sont pas de l'IA mais du requêtage de masse : ***« En fait, parler d'IA pour les listes DM et l'outil ADRS est assez ambitieux voire d'un optimisme délirant. C'est du croisement de fichiers, avec des restitutions extrêmement non ergonomiques qui sont toujours faites sous formes de tableaux ods (avec un nombre de colonnes effarant...) voire pire pour ADRS, non seulement il y a un tableau mais en plus il y a des pdf (restitutions d'écrans) qu'il faut ouvrir un par un... quel progrès !! »***, le Foncier innovant n'a rien d'innovant : ***« la première phase sert à détecter les piscines non évaluées pour les imposer, ce qui aurait été à la portée de tout agent du Cadastre si on lui avait demandé, c'est relativement simple de voir une piscine sur une photo aérienne. Mais on n'avait pas pour habitude de traquer à ce point. Aucune plus-value donc ».***

En lien avec les missions des agents et des agentes, le développement des outils de data-science n'est pas sans **impact sur l'usager**. Les enquêté·es sont plusieurs à trouver que l'IA déshumanise la relation avec les contribuables, qu'elle éloigne ***« de plus en plus de la relation avec l'usager ».***

Enfin, il faut souligner que, pour une centaine de répondants et répondantes, **l'IA apporte des bénéfices à l'exercice de leurs missions.** Ce qui est mis en avant est la rapidité, l'aide dans l'exécution de certaines tâches, le gain de temps permis, la simplification.

Très majoritairement, l'IA dans l'exercice des missions de la DGFiP entraîne moins de présence sur le terrain, plus de gestes automatisés, moins de réflexion dans l'exercice de la mission, plus de répétition, moins de sens et plus d'incohérences. Par ailleurs, les collectifs de travail sont davantage impactés par la mise en place de ces outils : « On traite chacun nos morceaux de liste dans notre coin. Moins d'entraide, aucune mutualisation. On avance sans filet sans aucun contrôle ni concertation avec les collègues comme avec la hiérarchie, on est en roue libre ».
L'impact de l'utilisation des outils de data-science sur nos missions de service public a aussi des conséquences sur les conditions de travail des agents et des agentes de la DGFiP, comme nous allons le voir dans la partie suivante.

III : LES CONSÉQUENCES DE L'IA SUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

En plus des modifications de nos missions dans notre administration, l'impact des outils algorithmiques se vérifie très clairement sur les conditions de travail des personnels de la DGFiP. Leur dégradation n'est pas qu'une extrapolation de syndicalistes en dehors des clous de la modernité, elle se vérifie très concrètement par les réponses aux questions énumérées sur la charge de travail, le sens au travail…

La charge de travail : de nouvelles tâches mais toujours autant de boulot !

L'IA véhicule l'idée qu'elle permettrait aux personnels de simplifier conséquemment leurs missions en leur épargnant toute une série de tâches à la fois répétitives et chronophages. Sans s'opposer de façon dogmatique à l'arrivée de l'IA, notre organisation relève des résultats assez significatifs. Près d'un personnel sur deux exprime sans ambiguïté que l'intelligence artificielle n'a en rien diminué sa charge de travail. Un sur dix tend même à considérer qu'elle a significativement augmenté cette charge.

Concernant ta charge de travail, l'utilisation de l'IA	
a diminué ta charge de travail	11,33 %
n'a pas eu d'impacts	40,35 %
a augmenté ta charge de travail	48,32 %

Bien sûr, cette charge se répartit différemment selon les services et les missions exercées par les enquêté·es. Par exemple, les listes de data-mining que l'on retrouve dans l'exercice des missions de contrôle fiscal engendrent de nombreuses tâches chronophages : les personnels témoignent à maintes reprises de la nécessité de vérification, voire de retraitement, des résultats proposés.

Contrôle fiscal

Les enquêté·es évoquent ainsi un ***« apurement des listes »***, ***« l'exclusion des faux positifs »***, un ***« sentiment d'abattage de masse »***. Ces retours nécessitent souvent des investigations plus ou moins longues, pour vérifier la cohérence des données transmises par l'IA, pour considérer qu'un contribuable ou qu'une société doit être contrôlé dans un environnement où les applications sont de moins en moins fiables. Il faut régulièrement créer des Contrôles sur pièce (CSP) dans Alpage, ce qui demande un travail de saisie, pour pouvoir lancer les recherches y compris quand ces dernières ne mènent à rien.

Missions topographiques et cadastrales

Au sein des missions cadastrales et foncières, un accroissement des tâches est également constaté, il est la conséquence du repositionnement d'agents et d'agentes sur d'autres missions. Alors que le ou la géomètre a comme socle de connaissances et compétences une très large part topographique, l'arrivée de l'IA a supprimé une partie non négligeable de ses activités. Ainsi, et face à la suppression massive de personnels au sein des services des impôts fonciers, « le géomètre » est devenu une variable d'ajustement, au point de répondre massivement aux sollicitations des contribuables sur la balf et les e-contacts : ***« L'IA devant me remplacer pour la mise à jour du bâti, je me retrouve à devoir faire 50 % de mon temps du travail fiscal, dont la diversité des tâches ne cesse de grandir au fur et à mesure du temps (campagne VSL, accueil téléphonique, saisie de déclarations, mise au point fiscale des DMPC, mise à jour de la voirie…) sans parler des tâches autres qui nous sont confiées, faute de personnel pour le faire (scannage des archives pour les cabinets de géomètre expert, par exemple) ».*** Par ailleurs, les irrégularités de détection des piscines : bâche bleue sur un toit, piscines gonflables, démontables, ont entraîné des traitements supplémentaires. La gestion des retours des contribuables et une charge travail liée à leur réception physique, téléphonique, par courriel, ont mobilisé du temps et de l'énergie, sans compter les séries de contentieux. Il faut corriger les erreurs sur la détection des piscines, corriger les erreurs d'évaluations induites par l'éclatement des locaux, corriger les erreurs d'évaluations d'office faites du bureau, organiser des déplacements plus nombreux pour régler les nombreux problèmes d'évaluation (fiche E-contact), corriger les anomalies dans l'application Surfs. Les agentes et agents de la DGFiP, et particulièrement celles et ceux des missions foncières, sont devenus des personnels spécialistes de la correction des résultats proposés par leurs applicatifs.

Missions domaniales

Cette difficulté se retranscrit aussi dans les missions domaniales et l'utilisation d'un outil d'IA développé par la start-up Homiwoo. Les personnels se plaignent d'une perte de temps, et de ce fait d'une dégradation de leurs conditions de travail :

« Or comme l'outil n'est pas fiable, ce recoupement est inutile et chronophage pour rien ».

Gestion Publique

Derniers exemples, cette fois dans les missions de Gestion Publique avec les sociétés signalées par l'outil ***« Signaux faibles »*** : ***« Elles doivent être obligatoirement contactées. Le chef d'entreprise, qui n'est souvent pas au courant de la démarche craint souvent une arnaque, ce qui complique ces prises de contact pour les agents et les agentes ».*** En Gestion publique, le bilan des outils de data-science, c'est ***« beaucoup moins d'opérations comptables quotidiennes mais plus de régularisations complexes en fin d'année »***. En outre de mauvaises imputations automatiques entre les virements Banque de France et les débiteurs sont aussi signalées.

Ces témoignages récurrents n'empêchent pourtant pas l'administration de présenter continuellement l'IA comme un outil facilitant le quotidien des agentes et agents.

L'illusion de tâches dites plus qualitatives

Cette utilisation de l'IA et les objectifs, souvent quantitatifs, qui y sont associés ne sont pas complètement neutres sur le stress engendré sur les personnels.

Tâches prétendument plus intéressantes

C'est l'un des arguments massue de l'administration pour imposer aux personnels les outils d'IA. Ils permettraient de les laisser se consacrer aux tâches les plus techniques, les plus importantes, les plus complexes, en un mot les plus intéressantes. Les résultats sont sans équivoque puisque 85 % des personnels répondants démentent cette assertion. Seuls 15 % d'entre eux estiment faire des tâches plus intéressantes grâce aux outils d'intelligence artificielle.

Intérêt du travail

Là encore les résultats sont édifiants. Avec l'IA les personnels sont 86 % à trouver leur travail moins intéressant, 88,5 % le trouvent moins utile et 90,5 % trouvent moins de sens à leur travail. Ces résultats particulièrement élevés dénotent du sentiment de déclassement ressenti par les agents et les agentes lors de l'arrivée de l'IA dans leurs cœurs de missions. Plus qu'une aide, elle s'impose comme l'alpha et l'oméga de leurs tâches. Un témoignage illustre ce sentiment face à une IA qui viendrait tout « diligenter » : ***« l'IA à outrance présente un désintérêt pour toutes les missions, où seule la statistique a sa place, où les indicateurs doivent être «conformes» à ce qui est attendu… Et le service public dans tout cela ? »***. D'autres évoquent une véritable ***« absurdité du travail »*** ou résument l'apport de cette technologie aux qualificatifs ***« démotivant, décourageant et même consternant ».***

L'utilisation de l'IA rend-elle ton travail plus intéressant ?	
Réponse	**Pourcentage**
Oui	13,87 %
Non	86,13 %

L'IA te donne-t-elle l'impression que ton travail est plus utile ?	
Réponse	**Pourcentage**
Oui	13,07 %
Non	86,93 %

Par ailleurs, ils sont seulement 11 % à y voir une aide pendant que 36 % sont inquiets, 26 % ressentent une forme de déshumanisation, 20 % ressentent une pression supplémentaire et 7 % se sentent davantage isolés.

La dégradation de la qualité du travail est aussi documentée : la quantité est privilégiée au détriment de la qualité des fiches de programmation avec ***« l'obligation de traitement de certaines listes au détriment de dossiers plus porteurs »***, les listes sont imposées ***« au détriment d'un vrai travail de recherche »***. Par ailleurs, avec l'IA, la sélection des dossiers est basée uniquement sur les données déclarées, alors qu'une ***« partie de la fraude n'est détectée que grâce à des renseignements de terrains (police, gendarmes, inspection du travail, Urssaf, tournées…) ».***

Intelligence artificielle mais stress réel

De nombreux « sentiments » se retrouvent détaillés par les collègues dans les remontées littérales. Parmi les plus nombreuses, on retrouve le stress lié à la rentabilité. Un quart des personnels classifie le stress engendré par l'IA de 4 ou 5 sur une échelle allant de 1 à 5.

Un impératif de rentabilité

La statistique devient ainsi le seul élément professionnel valable et il faut toujours produire davantage pour pouvoir être rentable. Cette obligation de résultats est par ailleurs très contradictoire avec le discours policé de l'administration. Cet outil, présenté comme une simple aide à la décision ou un appui pour les personnels, est ressenti par nombre

d'entre eux comme un moyen supplémentaire de cadencer numériquement et statistiquement le travail.

Des délais de plus en plus contraints

Ce stress se retrouve également quant à la tenue de délais de plus en plus contraints. La notion d'abatage allie la contrainte du chiffrage avec celle du temps limité pour réaliser ces tâches.

Absence d'initiatives et sentiment de « déclassement »

Les collègues estiment ne plus avoir la moindre latitude, ne plus pouvoir prendre d'initiatives. Cela rejoint les éléments développés dans la « partie missions ». L'absence de considération pour la technicité des personnels entraîne une perte de sens et une démotivation accrue dans l'exercice du service public. On retrouve une quantité non négligeable de commentaires qui évoquent ce sentiment de ne plus exercer de missions nécessitant de la technicité mais de devenir progressivement de simples entraîneurs d'algos ou de gestionnaires de listes : ***« mon travail n'est plus le contrôle fiscal, mais l'enrichissement du méta-modèle utilisé pour établir les listes DM ».***

Les répondants et répondantes dénoncent aussi un travail de plus en plus inutile, chronophage, vain, complètement démotivant et qui devient intégralement automatisé.

Automatisation

Cette notion d'automatisation revient dans les craintes exprimées d'être cantonné à des travaux numériques, voire même d'être remplacé par les machines. La peur de perdre à terme son emploi est une crainte larvée qui ressort dans les pourcentages précédemment cités.

Isolement

Enfin, certains, plus à la marge, y voient un facteur d'aggravation de l'isolement : ***« L'IA isole les agents des uns des autres et leur fait perdre une vision globale des missions de la DGFiP » « Isolement, déshumanisation, source d'erreur ».***

Les conditions de travail sont ainsi fortement percutées par l'introduction des intelligences artificielles à la DGFiP. Plus qu'une seule aide à la décision, les statistiques relevées ainsi que l'expression des agents et agentes à travers ce questionnaire, dénotent d'une véritable inquiétude. Solidaires Finances Publiques continuera de porter ses revendications d'outils numériques qui ne viennent pas dégrader à la fois les missions et les conditions de travail des personnels de la DGFiP.

L'impact des intelligences artificielles sur les conditions de travail sont réelles et documentées. Les résultats du questionnaire s'ajoutent aux nombreuses expressions littérales qui viennent traduire une réelle inquiétude des personnels des Finances Publiques. L'appréhension, voire la crainte que génère l'IA, ne sont pas que la seule lubie d'organisations syndicales alarmistes mais bien une réalité concrète qui percute la vie professionnelle des agentes et agents. Ainsi ***« c'est vraiment très inquiétant et source d'anxiété pour l'avenir »***, ***« la volonté de l'administration de les intégrer dans la sphère du contrôle fiscal à marche forcée, et parfois de manière déraisonnée, inquiète »*** ou encore « Cela semble inquiétant concernant le sens de ma mission (évaluation) et la pérennité de nos emplois » illustrent cet état de fait. Ce dernier témoignage reflète également le contexte dans lequel sont introduites ces nouvelles technologies. L'austérité budgétaire et les suppressions massives d'emplois qu'elle entraîne au sein de notre administration démontrent, s'il en était encore besoin, que l'intelligence artificielle est l'alibi 4.0 pour justifier la réduction des effectifs dans notre administration. La petite musique prétextant d'une aide pour les personnels et la suppression des tâches à faible valeur ajoutée est une illusion. Solidaires Finances Publiques n'est pas dupe des ambitions du pouvoir politique, appuyée par l'administration et les aficionados du tout numérique. L'inquiétude des agents dépasse parfois leur seule activité mais s'ajoute au stress d'emplois transformés, de libertés individuelles amoindries ou d'une hyper connectique omniprésente. Les récits et témoignages dénotent aussi des difficultés, et même de l'impossibilité, à identifier clairement ce qu'est une IA. Ils viennent valider notre parti pris de ne pas l'avoir cloisonnée dans une dimension académique ou scientifique.

Ces éléments et cette enquête viennent s'ajouter à la liste des travaux réalisés par notre organisation sur l'intelligence artificielle. Si vous le souhaitez, et pour aller plus loin dans la revendication, la compréhension, la curiosité de ce que sont les IA dans notre administration, nous vous recommandons la lecture de notre ouvrage « L'IA aux impôts – Réflexions et actions syndicales » aux éditions Syllepse. Au risque de terminer par des craintes maintes fois exprimées, concluons par cet ultime témoignage qui rappelle l'importance des agents et des agentes , du lien humain et de la proximité du service public. « Il serait bien de laisser une place à l'humain dans cette direction de plus en plus déshumanisée. Tout ne peut pas se faire sur la base d'algorithmes et de robots ».

L'IA AUX IMPÔTS : RÉFLEXIONS ET ACTIONS SYNDICALES

L'intelligence artificielle est aujourd'hui sur toutes les lèvres. Tout le monde, ou presque, semble avoir un avis sur l'IA. Pourtant, une population reste curieusement absente – ou du moins volontairement écartée – de ces débats : les salarié.es et, en particulier, les agent.es de l'administration fiscale. La Direction Générale des Finances Publiques s'efforce de se positionner comme un des fers de lance de cette course effrénée à l'innovation. Les projets d'IA s'y multiplient : algorithmes de contrôle fiscal, Foncier Innovant détectant les piscines non déclarées, etc.

Les personnels y ont-ils été pleinement associés ? Non.

Solidaires Finances Publiques, première organisation syndicale de la DGFiP, a-t-elle été écoutée, entendue ? Certainement pas.

Au-delà des arguments techniques systématiquement mis en avant, se posent de réels choix de société. Quel service public souhaitons-nous ?

Quels moyens techniques et humains veut-on valoriser pour lutter contre la fraude fiscale ?

Solidaires Finances Publiques défend à la fois les compétences des personnels et une vision progressiste du service public. Si nous ne sommes pas opposés aux nouvelles technologies, nous refusons qu'elles soient déployées uniquement par souci d'économie et dans le but de supprimer des emplois. Ni technophobes, ni technophiles, Solidaires Finances Publiques propose une vision technocritique des outils d'intelligence artificielle dans la fonction publique.

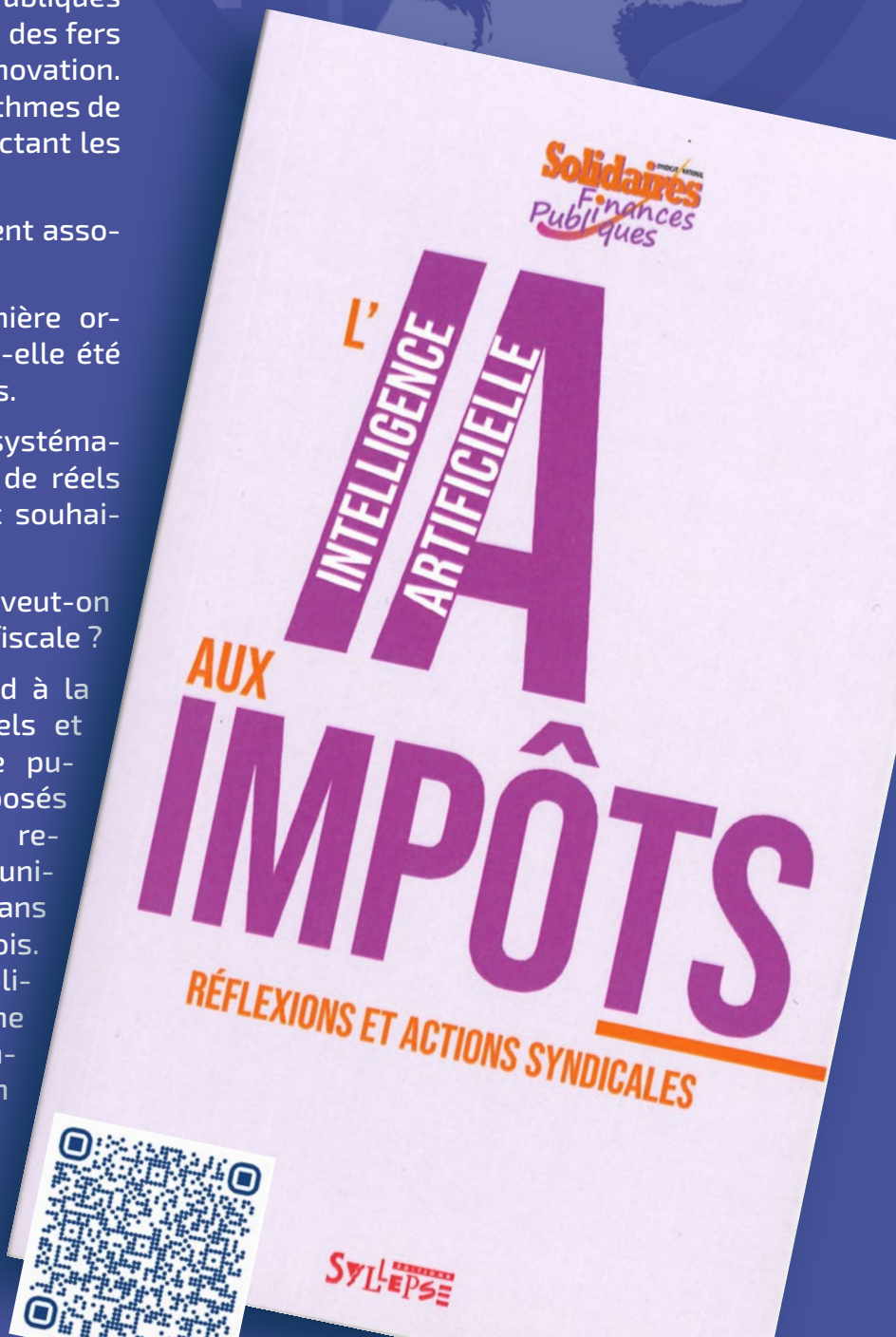

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

NOS REVENDICATIONS FACE AU DÉPLOIEMENT MASSIF DE L'IA À LA DGFIP

Association des agent.es et des représentants du personnel en amont des projets

Solidaires Finances Publiques exige que les organisations syndicales soient associées dès la phase de cadrage des projets d'IA.

Solidaires Finances Publiques revendique que l'administration fournisse tous les documents nécessaires dans le cadre de l'information-consultation, conformément aux obligations du dialogue social rénové.

Solidaires Finances Publiques exige que des experts tels que sociologues, ergonomes, médecins du travail, soient associés dès le début des projets pour prendre en compte l'impact de l'IA sur les conditions de travail des personnels.

Arrêt des suppressions de postes pour financer les projets d'IA

Solidaires Finances Publiques exige que le développement des projets d'IA ne soit plus conditionné à des gains de productivité réalisés au détriment des agent.es, immédiatement traduis par des suppressions d'emplois.

Réversibilité des projets numériques

Solidaires Finances Publiques exige que l'administration prévoie les moyens humains et techniques nécessaires pour permettre un retour en arrière en cas de dysfonctionnement majeur d'un projet IA.

Solidaires Finances Publiques revendique qu'un bilan obligatoire soit réalisé avec la validation des représentants des agents avant toute généralisation.

Un dialogue social offensif

Solidaires Finances Publiques revendique que les problématiques liées à l'IA, à la dématerialisation et au numérique soient systématiquement abordées dans les nouvelles instances de dialogue social, tant au niveau national que local.

Solidaires Finances Publiques exige des études d'impact sur les organisations et les conditions de travail avant toute décision de mise en œuvre des projets numériques.

Formations adaptées aux agents

Solidaires Finances Publiques exige des formations systématiques pour tous les agents concernés avant le déploiement de tout outil numérique. L'administration doit engager une politique de formation ambitieuse, de qualité et adaptée aux enjeux des nouvelles technologies. Les agents doivent pouvoir disposer du temps nécessaire pour suivre ces formations.

Nous revendiquons que soit mis en place un véritable parcours de formations diplômantes d'expert en science des données. Ce module de formation donnerait à nos collègues de la sphère informatique une nouvelle perspective d'évolution de carrière qui permettrait d'éviter le recours systématique à des prestataires externes ou contractuels. Cela doit passer par le recrutement de formateurs spécialisés.

Transparence

Solidaires Finances Publiques exige que l'administration **rende compte de ses choix en matière de développement des projets I**A et de ses impacts sur les organisations de travail.

Solidaires Finances Publiques revendique que les **bilans des phases d'expérimentation** soient détaillés et soumis aux représentants des agents avant tout passage en phase opérationnelle.

Solidaires Finances Publiques exige que l'administration fournisse systématiquement des **études d'impact** environnemental des projets d'IA, au vu de leur forte consommation en ressources naturelles et énergétiques. Cet aspect doit être pris en compte dans la balance risques/bénéfices.

Notre syndicat réclame que soient menés **des audits** réguliers sur la sécurité et l'efficacité des projets IA pour justifier des investissements publics conséquents engagés. Ces audits devront être menés par des organismes experts indépendants .

POUR ALLER PLUS LOIN

POUR ALLER PLUS LOIN...

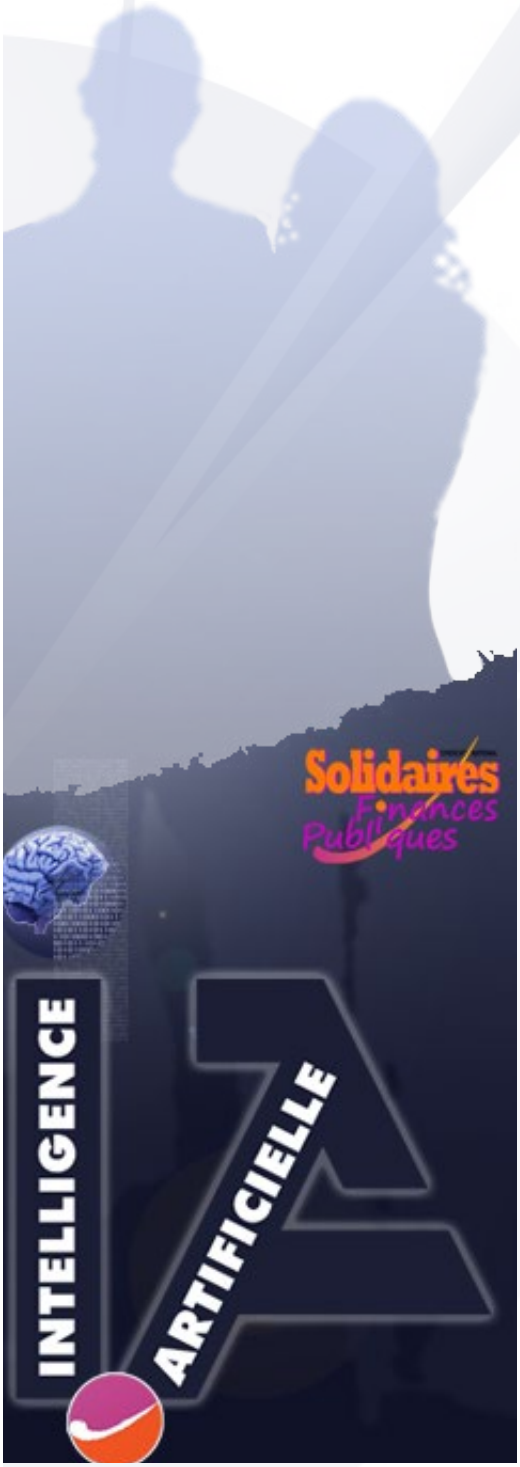

LES ÉCRITS DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

4 pages IA COM (définition IA, services publics, missions dgfip sous IA, absence de dialogue social)

Résultats de l'Enquête syndicale :
Synthèse : L'impact de l'IA sur tes missions et conditions de travail à la DGFiP **(4 pages)**

livre IA (définition IA , impacts sur service public, transparence action publique, impacts sur mission et conditions de travail des agent.es , leviers d'actions syndicales)

article «les outils numériques ont-ils leur place dans le dialogue social ?» (dialogue social , leviers d'actions syndicales)

article «IA partout, service public nulle part» (suppressions de postes, gains de productivités).

LES VIDÉOS DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

débat youtube live L'IA au service du Public? (témoignage datascientist, lanceur d'alerte, qui a exercé des missions de service public, c'est quoi l'IA, impact environnemental, sociétal etc)

foncier innovant (détection des piscines par Google, travailleurs précaires pour entraînement IA , impacts sur services publics, emplois, conditions de travail)

twitch l'Huma : «l'IA finances publiques face à la startup nation» (externalisation,privatisation du service public, détection piscine google, enquête sur conditions de travail et d'exercices des missions des agents)

conférence de presse «l'IA aux impôts, réflexions et actions syndicales»

syndicat national Solidaires Finances Publiques
Boite 29, 80 rue de Montreuil 75011 PARIS
contact@solidairesfinancespubliques.org
solidairesfinancespubliques.org